



L'inFO Altran à l'Ouest

Communication locale Ouest – mars 2020

« En cette période difficile, nous restons disponible pour vous aider, vous conseiller dans toutes vos demandes, démarche et problématiques salariales. Mais en attendant, Prenez soin de vous et de votre famille. »

Info :

2 - Désignation du RSS FO OUEST

3 - Reconnaissance du Covid 19 comme maladie professionnelle

Contact :

4 - Contactez-nous !

FO Altran IDF vous parle des sujets qui vous concernent localement. Salaires, conditions de travail, frais professionnels, temps de travail, formation... Parce que pour FO, l'action syndicale, c'est vous assister et vous renseigner sur d'autres choses que les luttes de pouvoir des élus ou les turpitudes de nos dirigeants, ou encore crier au loup sans rien proposer.

L'équipe FO Altran est à votre écoute. Pour la contacter, une seule adresse :

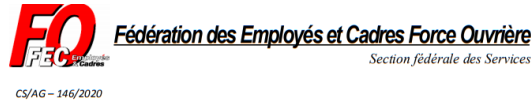
ds.fo@fo-groupe-altran.com





FO : ACTUALITES LOCALES !

Désignation de GERALD Robin Représentant Section Syndicale (RSS) FO pour le périmètre OUEST :



ALTRAN TECHNOLOGIES
Monsieur Arnaud BILLARD
Directeur des Affaires Sociales
Monsieur David DE OLIVEIRA
DRH Altran OUEST
2 Rue Paul Dautier
78457 VELIZY VILLACOUBLAY

Paris, le 30 avril 2020

Envoi par courriel A/R à arnaud.billard@altran.com et david.deoliveira@altran.com
Copie à l'intéressé : robin.gerald@gmail.com

Messieurs,

Dans le cadre des dernières élections des instances représentatives et conformément aux dispositions législatives issues de la loi du 20 août 2008, notre Organisation syndicale désigne (en application des articles L2142-1-1 et suivants du code du travail), à compter de ce jour :

- Monsieur Robin GERALD en qualité de Représentant de section syndicale au sein d'ALTRAN p

ications syndicales.

Dès réception de la présente, Monsieur Robin GERALD jouira des prérogatives que lui confère la législation précitée.

Veuillez agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.


Catherine SIMON
Secrétaire Fédérale
Section Fédérale des Services

54 Rue d'Hautesville - 75010 PARIS - Téléphone : 01.48.01.91.34
Courriel : services@fecfo.fr - Web : www.fecfo.fr

Le syndicat FO a toujours vocation à défendre vos droits collectifs à titre gracieux et vous proposez des conseils judicieux et/ou défendre vos droits individuels sous des conditions plus que raisonnables.

N'hésitez donc pas :

- **A lui téléphoner pour le connaître et vous présenter en tant que collègue Altran**
- **A l'interpeler pour discuter avec lui quand vous le croiserez dans un site d'Altran IDF.**

Directeur de la publication locale : GERALD Robin





FO : Info Covid 19 !

Car il n'y a rien de plus important que la santé et la sécurité au travail



Communiqué de presse

Journée mondiale de la santé et de la sécurité au travail : priorité à la santé face au COVID-19

La journée mondiale de la santé et sécurité au travail de l'OIT prend une dimension particulière dans le contexte de la crise sanitaire du COVID-19. La Confédération Force Ouvrière soutient toutes les victimes d'accidents de travail mais également les travailleurs et leurs familles victimes de la crise sanitaire que nous traversons.

Force Ouvrière rappelle que le droit à la santé et à la sécurité des travailleurs est garanti par les normes internationales du travail de l'OIT. A ce titre, FO rappelle sa revendication, aux côtés de la Confédération syndicale internationale (CSI), de leur inclusion dans les principes et droits fondamentaux au travail. FO réaffirme également l'importance de l'inspection du travail et de la convention 81 de l'OIT en la matière, pour assurer la bonne mise en œuvre des conditions de Sécurité et Santé au Travail (SST) dans les entreprises. La directive-cadre européenne n°89/391 relative à la SST peut également jouer un rôle déterminant dans la mise en œuvre de la SST au niveau national.

La pandémie actuelle met en lumière la nécessité de repenser la stratégie industrielle afin de la rendre moins dépendante de chaînes de valeurs mondiales concernant les biens stratégiques, notamment les équipements individuels de protection ou encore les médicaments par exemple. Les politiques d'austérité de ces dernières années ont fortement impacté les services publics, notamment de santé ou encore de l'inspection du travail, dans leur capacité à faire face à une telle crise.

Pour Force Ouvrière, la priorité est aujourd'hui bel et bien au renforcement de la protection de la santé et sécurité des travailleurs face au risque de contamination, que ce soit dans l'entreprise ou l'administration, dans les transports et lieux de restauration. La consultation des organisations syndicales est centrale pour garantir la disponibilité et la prise en charge de l'équipement individuel de protection pour l'ensemble des travailleurs ainsi que l'organisation du travail permettant de respecter les gestes barrières. En ce sens, FO revendique notamment la remise en place des CHSCT supprimés par les ordonnances travail.

Enfin, FO revendique la reconnaissance en maladie professionnelle du Covid-19 pour tous les salariés exposés dans le cadre de leur activité. Ce serait en effet une mesure de réparation et de reconnaissance des efforts consentis et des risques encourus par tous ces travailleurs.

Force Ouvrière rappelle, en ce 28 avril, que la santé et la sécurité des travailleurs doit rester la priorité.

Paris, le 28 avril 2020

Contacts :

Marjorie ALEXANDRE
Secrétaire confédérale

**Secteur International,
Europe et Migrations**

✉ malexandre@force-ouvriere.fr
☎ 01.40.52.82.88

Serge LEGAGNOA
Secrétaire confédéral

**Secteur Protection
Sociale Collective**

✉ slegagnoa@force-ouvriere.fr
☎ 01.40.52.83.94

N'hésitez pas :

- **Soyez attentif à votre sécurité. Votre employeur doit mettre tous les moyens pour protéger votre santé et faire réaliser vos activités dans les meilleures conditions de travail.**
- **Prenez contact avec vos représentants locaux pour comprendre la situation actuelle, les modifications majeures du code du travail, les conséquences sur votre activité professionnelle.**



FO : Contact

Pour nous contactez c'est simple :

Précisez :

- **Votre nom/ prénom et périmètre**
- **Votre courriel personnel (autre que : xxx.yyy@altran ou xxx.yyy@client)**

Vos Contacts :



GERALD Robin

Représentant Section Syndicale FO OUEST

Tél : 06 29 60 55 04

Email : robin.gerald@protonmail.com



Jean-Luc BOUSCARY

**Délégué Syndical FO Altran Méditerranée
Membre titulaire CSE Altran Méditerranée
Conseiller du salarié**

Tél. : 06 62 16 46 91

Email : jlbouscary.altran@gmail.com

Email : jlbouscary@yahoo.com

Retrouvez des informations sur le Site :

<http://fo-groupe-altran.com/>

(Login : FoGroupeAltran - Mot de passe : YVeyrier1958)